Grenoble : 90 coups de couteau pour Stéphane, Si Rabah Habib Allah Gharbi condamné à seize années de réclusion criminelle (MàJ)

24/03/2022 à 18h45



24/03/2022

Reconnu coupable du meurtre de Stéphane Ruzand, tué de 90 coups de couteau en avril 2019 à Grenoble, Si Rabah Habib Allah Gharbi a été condamné à seize années de réclusion criminelle par la cour d'assises de l'Isère.

Jean Ruzand, le père de Stéphane, est mort seul. Le 14 octobre 2020. « *Il s'est laissé mourir en ne prenant plus ses médicaments* », explique Me Fanny Cohen-Gabriele qui se souvient de cet homme de 70 ans « *qui était le visage même de la souffrance* ». Son corps n'a été découvert que quelques jours plus tard dans le petit appartement qu'il occupait seul au 149, de la rue de Stalingrad, dans le quartier du Clos d'or à Grenoble. Depuis un an et demi, la chambre contiguë à la sienne était vide. Depuis que son fils Stéphane, 19 ans, avait

été retrouvé mort, le corps troué de 90 coups de couteau et en partie calciné, dans le trois-pièces voisin que le gamin, “cabossé” par la vie et la mort de sa mère quand il avait trois ans, squattait de temps en temps avec ses potes. […]

Le Dauphiné

23/03/2022

Meurtre par 90 coups de couteau : la première journée du procès consacré à la personnalité de l’accusé

Le procès d’Habib Gharbi s’est ouvert lundi devant la cour d’assises de l’Isère. L’Échirollois de 22 ans est accusé d’avoir tué l’un de ses amis de 90 coups de couteau en avril 2019. La première journée de son procès a été en partie consacrée à l’examen de la personnalité du jeune homme, jusque-là inconnu de la justice.

Quand il aura 40 ans, Si Rabah Habib Allah Gharbi – que tous les proches prénomment simplement Habib – s’imagine vivre « une petite vie tranquille, stable, avec une femme, une maison, des enfants ». Un rêve d’une vie normale suspendu à six jurés et trois magistrats qui, mercredi, décideront si l’Échirollois né avec le siècle passera le seuil de la quarantaine en prison ou dans le décor de cette vie rangée qu’il imagine depuis le box de la cour d’assises de l’Isère dans lequel il a pris place ce lundi matin. Habib Gharbi répond de meurtre et encourt trente années de réclusion criminelle.

Le jeune Isérois au casier judiciaire…

[…]

L’article dans son intégralité sur *Le Dauphiné*